

Sommaire



André Magnenat et Roland Degoumois.

Attentifs aux explications...



En couverture : les gagnants du rallye. De gauche à droite : Michel Dentan, Zélia Nickel, René Vittoz et René Wenger.

Le billet du président	I
La francophonie	3
Procès-verbal de l'Assemblée générale	9
Le rallye 2005 de l'AST	17
Illettrisme en Suisse	23
Championnat suisse d'orthographe 2005	25
Concours: les belgicisms	30
Solécismes, barbarismes et impropriétés de langage	32
Critiques de l'histoire (2)	34
Qu'est-ce à dire?	41
Franglais, quand tu nous tiens!	43
Qu'est-ce à lire?	45
Courrier d'un lecteur	46
Mots croisés	47
Solution des mots croisés	48

Le billet du président

Après notre Assemblée générale de La Neuveville, et pour pondre un billet du président qui m'est réclamé à cor et à cri par notre rédacteur en chef, j'aimerais remercier nos amis Jurassiens pour leur parfaite organisation. Je sais que ce n'est pas facile d'organiser une assemblée générale en... général et de l'Arci en particulier.

Le débat sur le cours de correcteurs 2006-2008 a été âpre, mais constructif. Les avis se sont confrontés et ont été nourris tellement que notre pauvre Marcel voyait passer l'heure avec anxiété. Allait-on finalement boire l'apéro avant le repas de midi ou avant celui du soir.

Il est dur de mettre tout le monde d'accord, surtout lors d'une assemblée générale annuelle. Mais peut-être pourrait-on prévoir un échange de points de vue via notre *Trait d'Union*. Ces colonnes sont grandes ouvertes pour exprimer votre façon de voir les choses. Cependant des candidats commencent à se pointer.

En effet sur mon adresse courriel (pas e-mail quelle horreur!), des demandes de renseignements arrivent. Puisse ce cours enfin démarrer.

Quoi, Rémy, il faut un billet plus long encore? La première page doit être plus étoffée. OK!

Le site de l'Arci si bien entretenu par Daniel et par son pote vaudois ne reçoit pas assez de visiteurs. Alors pour vous tenir

informés de la vie de notre mouvement ou pour émettre des idées en dehors de notre assemblée générale, vous pouvez utiliser le site pour vous exprimer.

Notre prochain rendez-vous important aura lieu à fin août à Saint-Pierre-de-Clages pour notre stand tenu lors de la Fête du livre. Nous vous y attendons nombreux afin de nous retrouver et partager un moment ensemble.

A toutes et à tous: bon été!



Michel Jaccoud

La francophonie

Le périodique **18 Juin** a publié le compte rendu d'une conférence donnée par Albert Salon, ancien ambassadeur de France en Jamaïque, un des meilleurs spécialistes en matière de francophonie. Il préside actuellement la Fraternité francophone internationale (FFI). C'est Gilles Bachelier qui a signé ce texte fondamental à l'égard des défenseurs de la langue française. L'exposé a été donné dans les salons de la Fondation des Français libres, à Paris, sous l'égide de Jacques Dauvergne et de l'Académie du gaullisme.

Les intertitres ont été ajoutés par nos soins.

Roger Chatelain

Ignorée et méprisée par nos dirigeants, qu'ils soient de droite ou de gauche, la francophonie n'en est pas moins un phénomène international très vivace qui se trouve placé au cœur des problèmes qui assaillent actuellement notre planète, notamment du choc des civilisations, de l'opposition entre la mondialisation et les poussées identitaires, de la lutte entre la primauté de la politique et la primauté de l'économie.

Contre l'hégémonie américaine

Contrairement aux thèses de Fukuyama selon lequel un seul modèle de civilisation, de type américain, devrait s'imposer uniformément, grâce à la mondialisation ultralibérale, on assiste actuellement à



une remontée du culturel, à un choc en retour qui donne toutes ses chances à la francophonie, malgré l'indifférence de la classe politique française.

La francophonie est en effet beaucoup plus que la pratique internationale de la langue française par 200 millions de locuteurs. C'est aussi et surtout une véritable philosophie qui s'ordonne autour du dialogue des cultures et de la paix entre les peuples. Huntington classe le monde en grandes religions et considère à tort que l'Occident constitue une seule entité sous direction américaine. Cette vision simpliste du monde est fautive car l'Occident est pluriel.

Les Etats-Unis dominent le monde grâce à leur puissance militaire et économique et sur une base de plus en plus religieuse comme on le voit actuellement avec George Bush. L'universalisme américain, la « destinée manifeste », se fonde sur un peuple élu, sûr de lui-même et dominateur, qui impose à tous une voie unique, le modèle américain sous lequel se cachent, sous la noble apparence de la défense de la cause de l'idéal démocratique, l'irrepré-

sible désir de puissance d'un empire et des intérêts privés dont il est le vecteur.

Face à cet empire, dont l'agressivité et le bellicisme ne cessent de croître, se manifeste une autre forme d'universalisme: la francophonie, tout à la fois chrétienne, laïque et révolutionnaire, qui fait plus de place à l'autre, qui défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et qui s'inspire de valeurs humanistes. La France, l'ensemble de la francophonie et une grande partie de l'Europe constituent un Occident différent. La langue française est le vecteur de cet humanisme universel qui s'oppose à tous les empires et en premier lieu à l'empire américain.

Un francophone est une personne qui parle le français en tant que langue maternelle. Albert Salon appelle francisant, une personne dont le français n'est pas la langue maternelle mais une langue acquise par la culture et l'éducation. Sous cet aspect, les pays réellement francophones ne sont que deux: la France et Monaco.

Expansion de la langue française

Les autres pays se réclamant de la francophonie sont, soit des pays partiellement francophones (Suisse, Belgique, Luxembourg, le Québec qui n'est pas un État souverain et fait partie du Canada anglophone), soit des pays francisants comme le Liban (dont la langue maternelle est l'arabe), Haïti (langue mater-

nelle le créole), l'île Maurice, les pays du Maghreb (arabe) et d'Afrique noire francophone (nombreux dialectes, le français y jouant le rôle de langue véhiculaire).

L'influence française fut répandue en premier lieu par l'action des missionnaires, laquelle ne fut en aucun cas contrecarrée par la Révolution, ni par la Troisième République laïque. Ainsi se constitua, au fil des temps, un extraordinaire réseau d'action culturelle française dans le monde.

Première poussée: la montée progressive de la langue française en France et au-delà des frontières de notre pays, en Wallonie, au Val d'Aoste, au Québec, puis longtemps après en Corse, en Alsace et aux Antilles, ainsi que dans l'ensemble des pays colonisés par la France en Afrique, en Asie et dans l'océan Pacifique.

La culture française a acquis un rayonnement considérable, en Europe et hors d'Europe, qui a largement contribué à l'expansion de la langue française et a créé une profonde attirance pour la France dans l'ensemble du monde. Une action culturelle internationale a d'abord été menée par des acteurs privés (religieux, missionnaires), action reprise par l'État (la Monarchie, puis la République).

A la fin du XIX^e siècle, les trois quarts des missionnaires catholiques expatriés étaient Français. Sous la V^e République du général de Gaulle, les deux tiers de tous les coopérants expatriés dans le monde

étaient Français. C'est sous François I^{er} que Jacques Cartier fut envoyé au Canada et que furent signées avec le sultan ottoman «les Capitulations», accords qui accordaient au roi de France le monopole de la protection des chrétiens dans l'empire ottoman.

Léopold Senghor et l'esprit français

Aux religieux catholiques se joignirent les missionnaires protestants, puis en 1860 l'Alliance israélite universelle, destinée à aider les juifs de l'Empire ottoman par une éducation en hébreu et en français. La Troisième République laïque, tout en aidant les missionnaires religieux, notamment en Afrique, créa l'Alliance française en 1883 sur la base de bénévoles locaux, puis la mission laïque en 1902 avec des francs-maçons. La francophonie a toujours été l'affaire de tous les Français dans leur diversité.

La colonisation a eu ses périodes sombres et peut être légitimement critiquée. Elle n'en a pas moins contribué à répandre la langue française, durablement chez les populations indigènes, éduquées et soignées dans un esprit de «mission civilisatrice» qui n'eut pas que des effets négatifs à long terme.

En réalité, ce sont surtout les décolonisations successives qui ont créé la franco-

phonie. Dès lors que les peuples autrefois colonisés avaient acquis leur indépendance et recouvré leur dignité, ils souhaitaient maintenir entre eux, ainsi qu'avec l'ancienne puissance coloniale, des liens de solidarité et d'amitié fondées sur une langue commune et des valeurs humanistes qui s'opposaient aux hégémonies russe, chinoise ou américaine.

Il est symptomatique que des pays ayant autrefois affronté la France dans de très sanglantes guerres de décolonisation manifestent aujourd'hui la volonté d'appartenir à la francophonie, comme le Vietnam et l'Algérie. Petit à petit, la francophonie a émergé en tant qu'institution, les ONG ont joué un rôle déterminant depuis les années 1960 dans cette action, manifestant un bouillonnement d'idées venues d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient et du Québec. C'est au nom et dans le cadre de la francophonie que sont nés les concepts de dialogue des cultures, d'égalité, de dignité, de solidarité Nord-Sud.

La francophonie *stricto sensu* (le fait de parler français) s'élargit vers une conception plus ouverte de la francophonie à l'ensemble des pays où le français a une place importante, soit soixante-trois Etats comptant 710 millions de personnes et regroupés au sein de l'Organisation internationale de la francophonie. Ce ne fut pas le général de Gaulle qui créa le

concept de francophonie, mais Léopold Senghor en novembre 1962 dans le revue *Esprit*. Il y voyait la marque de l'esprit français, baptisé Noosphère, qu'on pourrait aussi appeler Francosphère. Le deuxième père fondateur de la francophonie fut l'ancien président tunisien Habib Bourguiba.

Le rouleau compresseur ultralibéral

Dès 1970, vingt-neuf Etats créaient l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique) devenue l'AIF (Agence internationale de la francophonie), puis l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), dont le secrétaire général est l'ancien président de la République du Sénégal, Abdou Diouf, lequel a succédé à l'Égyptien Boutros Boutros Ghali, ancien secrétaire général des Nations Unies. Seize ans après le traité de Niamey, s'est tenu en février 1986 le premier sommet de la francophonie, le Québec y participant aux côtés du Canada, de même que la communauté française de Belgique aux côtés du Royaume de Belgique.

C'est à partir de 1970, après la création à Niamey (Niger) de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, qu'est née et que s'est développée la francophonie officielle. La francophonie est le résultat

de la convergence de plusieurs mouvements qui remontent loin dans le temps.

Le sommet de Beyrouth, au moment du déclenchement de la crise irakienne y fut un incontestable succès même si le récent sommet de Ouagadougou a été moins marquant. La francophonie politique joue un rôle non négligeable et a pu régler de nombreux conflits avec une exception pour la Côte d'Ivoire. La lutte pour la diversité culturelle, sur une idée québécoise, est devenue un thème majeur à l'encontre du rouleau compresseur de la mondialisation ultralibérale. Lors des débats aux Nations Unies sur la crise irakienne, la France a été massivement soutenue par les pays francophones dans son opposition à la politique belliciste américaine.

On peut espérer qu'après la forte baisse des crédits affectés aux pays en voie de développement, la francophonie saura jouer un rôle pour inciter la France à faire preuve d'une plus grande solidarité et à remonter le niveau de son aide, même si force est de constater un manque évident de volontarisme en la matière du côté français et une politique pour le moins velléitaire. Les opérateurs français jouent un rôle non négligeable (AIF: Agence internationale de la francophonie; AUF: Agence universitaire de la francophonie; TV 5 qui est une chaîne internationale de télévision francophone, gérée de manière véritablement internationale).

Une carte majeure!

Les atouts de la francophonie sont nombreux: seuls la moitié de ses membres sont d'anciennes colonies françaises contrairement au Commonwealth, à la lusophonie et à l'hispanophonie. C'est aussi un ensemble en expansion dont on ne cherche pas à sortir mais plutôt à y entrer y compris de la part de pays a priori éloignés de la francophonie. La faiblesse de la francophonie est constituée en revanche par des moyens très réduits (230 millions d'euros pour la coopération multilatérale dont les deux tiers sont fournis par la France). Il est vrai que de nombreux pays francophones sont des pays pauvres qui doivent recevoir une aide et ne peuvent être des pays contributeurs. La démographie de la francophonie est

relativement faible avec 200 millions de locuteurs contre 900 millions pour l'anglophonie et 400 millions pour l'hispanophonie, très présente à l'intérieur même des Etats-Unis. Le plus préoccupant est l'absence de volonté de nos dirigeants, leur défaitisme face à l'impérialisme de l'anglo-américain, leur désintérêt profond pour une action culturelle et linguistique francophone, confiée désormais à de simples ministères techniques, et qui n'est plus reliée aux services du premier ministre.

La priorité absolue donnée à l'intégration européenne fait perdre de vue à la classe politique française la carte majeure que représente la francophonie pour notre pays. C'est là une très grave faute politique qu'il convient de dénoncer. Mais pour croire à la francophonie, encore faut-il croire en la France.

Solécismes, barbarismes et impropriétés de langage (suite)

« **L**a vérité n'est pas si usée que la langue, parce qu'il appartient à moins de gens de la manier. » (Vauvenargues) Dans le *Figaro* du 6 novembre 2002, Alain Feutry fait état des pièges orthographiques que constituent les terminaisons en **-ière** ou en **-iaire**. Voici trois exemples de barbarismes: « Il a des ennuis **pécuniers** »; « L'établissement **pénitencier** est vétuste »; « durant la période **glacière** ». Le mot **pécunier** n'existe pas. Quant à **pénitencier** et **glacière**, ils n'existent que comme substantifs: « le pénitencier de cette ville est surchargé »; « les glaciers ont cédé la place aux réfrigérateurs ». Il faut donc dire: des ennuis **pécuniaires**, un établissement **pénitentiaire** et une période **glaciaire**.

Un néologisme inutile, dû à l'influence de l'anglais, est **obtenable**: « cet article est **obtenable** dans les grands magasins ». Ce terme ne répond à aucun besoin, puisque nous avons l'adjectif **disponible**: « cet article est disponible ». Il est des phrases d'une lourdeur telle que la hache est nécessaire. Ainsi: « **Prenez en considération le fait que** les prix augmentent » et « **Je me pose la question de savoir** si le moment est opportun pour investir dans cette entreprise ». N'est-il pas plus élégant de dire: « **Considérez** que les prix augmentent » et « **Je me demande** s'il est opportun d'investir dans cette entreprise » ?

Deux verbes, **traiter de** et **taxer de**, ne peuvent être utilisés indifféremment pour une personne ou une chose: « Son camarade l'a **traité** de fainéant ». Traiter se rapporte à une personne, tandis que **taxer de** se rapporte à une chose. On taxe quelqu'un d'un défaut, d'une mauvaise intention: « Ce politicien est taxé de vénalité ». On ne dira donc pas qu'un tel est taxé de fourbe, mais est traité de fourbe.

L'on entend parfois la phrase suivante: « Le tunnel de la Vue des Alpes a été **réouvert** à la circulation ». Or, le verbe **réouvrir** n'existe pas. C'est **rouvrir** et **rouvert** qu'il faut dire. En revanche, on parlera à juste titre de la **réouverture** de ce tunnel.

Le mot **instance** donne lieu à des confusions fréquentes. L'instance n'est pas le tribunal ou l'autorité, mais la demande faite à ce tribunal ou à cette autorité. C'est ainsi qu'on parle de tribunal de première instance, celui qui examine le premier une affaire. Au sens strict, il n'y a donc pas d'instance cantonale ou fédérale. Cependant, on utilise de plus en plus – mais cet emploi est critiqué – le mot instance pour autorité, un corps constitué qui détient un pouvoir de décision (voir *Le Petit Robert*). Une autre confusion est faite entre les verbes **éviter** et **épargner**. On ne saurait « éviter un ennui à un ami », mais on peut le lui épargner. On peut éviter soi-même un ennui, comme on

évite un obstacle, mais on ne saurait le faire pour un autre.

Quant au verbe **remplir**, il est faux de dire: **remplir un but** ou **poursuivre un but**, mais il est juste de **viser un but** ou de **se proposer un but**.

Si l'on dîne avec un ami, on ne dîne pas **avec** un poisson. C'est **d'un** poisson qu'il faut dire, comme on se nourrit de viandes et de légumes. La préposition **avec** est aussi utilisée de manière incorrecte dans l'expression: «Il est arrivé **avec** le train de 9 h 45». Cet ami est arrivé **en train** ou **par le train** de 9 h 45.

Quelques mots maintenant de l'élision. On entend parfois «le fils **de Henri**» pour «le fils **d'Henri**» ou, dans le canton de Fribourg, «le restaurant **de Le Bry**» pour «le restaurant **du Bry**», et, dans le canton de Vaud, «la poste **de Le Brassus**» au lieu de «la poste **du Brassus**». Tout cela est contraire au génie de la langue.

Enfin, la construction elliptique suivante est, elle aussi, condamnable: «Il n'est pas venu **parce que malade**» pour «Il n'est pas venu **parce qu'il était malade**».

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Qu'est-ce à dire ?

Simple remarques

Synonyme de « presque » ou d'« à peu près », l'adverbe latin **quasi** peut poser un petit problème orthographique: doit-on ou non mettre un trait d'union avant le mot qui suit? En fait, la règle est simple: la présence ou l'absence de trait d'union dépend de la catégorie grammaticale à laquelle appartient le mot qui suit « quasi ». Si c'est un *nom*, le trait d'union s'impose et l'on écrit un quasi-échec, la quasi-totalité, une quasi-certitude ou la quasi-majorité. Dans les autres cas en revanche, pas de trait d'union, qu'il s'agisse d'un *adjectif* (quasi nul, quasi impossible, quasi certain, etc.), d'un *adverbe* (quasi jamais, quasi quotidiennement, etc.) ou de quelque autre espèce de mot.

Pourquoi est-il préférable de parler d'un groupe de 5 **ou** 6 personnes plutôt que d'un groupe de 5 **à** 6 personnes? Pour la simple et très bonne raison qu'une personne n'étant pas divisible, il ne saurait y en avoir $5\frac{1}{4}$, $5\frac{1}{2}$ ou $5\frac{3}{4}$: il ne peut y en avoir que 5 **ou bien** 6! Donc, pour toute évaluation approximative exprimée par deux chiffres consécutifs, on utilisera **à** que s'il s'agit de choses divisibles: 5 à 6 heures de sommeil, 5 à 6 kilos, 5 à 6 semaines, etc. Si tel n'est pas le cas, on aura recours à **ou**: 5 ou 6 employés, 5 ou 6 volumes, 5 ou 6 voitures, etc.

Libre choix

Dans une des pages consacrées à l'actualité régionale, on pouvait lire dernièrement la phrase suivante: « Un grand nombre de fidèles a pris part dimanche à l'assemblée d'automne de la paroisse. » Peut-être certains lecteurs attentifs se sont-ils étonnés qu'on ait accordé le verbe avec le singulier « un grand nombre » plutôt qu'avec le pluriel « fidèles ». N'aurait-il pas été plus judicieux et plus logique d'écrire: « Un grand nombre de fidèles ont pris part... »? Car enfin, ce sont les fidèles plus que leur nombre qui ont pris part à l'assemblée en question!

Ce type de problème se pose chaque fois qu'un verbe a pour sujet un *nom collectif* (un groupe, une foule, une majorité, un grand nombre, une troupe, une centaine de..., etc.) suivi d'un *complément au pluriel*. Et l'on peut alors à bon droit se demander si l'accord du verbe doit se faire avec le nom collectif ou avec son complément. Doit-on dire ou écrire: La majorité des députés *a* ou *ont* quitté la salle? Une bande d'étourneaux *s'est abattue* ou *se sont abattus* sur la vigne? Un groupe de voyous *a* ou *ont* molesté des passants? Une dizaine de familles *a* ou *ont* été relogée(s) chez des voisins? – Il n'existe en fait aucune règle fixe à ce propos. On accordera le verbe avec le collectif si l'on considère comme un tout l'ensemble des êtres ou des

objets dont il s'agit (exemple des étourneaux). On le fera avec le complément si l'on considère ces êtres ou ces choses comme les véritables sujets de l'action exprimée par le verbe. On peut donc choisir l'accord correspondant le mieux à sa pensée, et le choix du pluriel constitue le plus souvent la solution la plus adéquate.

Est-ce opportun ?

Que penser et que dire de cette malencontreuse tendance à attribuer à certains mots un sens qui n'est pas le leur ? Après plusieurs autres, le mot **opportunité** nous en fournit un nouvel exemple.

La terminaison *-ité* a permis de former plusieurs centaines de substantifs à partir d'un adjectif : absurde → absurdité, célèbre → célébrité, agile → agilité, divers → diversité et tant d'autres. Et, le plus logiquement du monde, le sens du nom ainsi obtenu découle directement de celui de l'adjectif dont il dérive. Tel devrait également être le cas de l'adjectif « *opportun* » et de son dérivé « *opportunité* » : *opportun* signifiant « qui vient à propos » ou « qu'il convient de faire », *l'opportunité* ne peut donc être que le caractère de ce qui est opportun. Or, sous l'influence évidente de l'anglais « *opportunity* », on fait constamment de ce mot un synonyme d'*occasion* !

Pour illustrer l'usage parallèle de ces deux sens, je citerai quatre phrases rele-

vées ces derniers temps dans la presse. Si elles comportent toutes le mot « opportunité », seules deux d'entre elles l'utilisent à bon escient, et je laisse au lecteur le soin (et le plaisir !) de séparer l'ivraie du bon grain !

1) « Le Conseil d'Etat est divisé sur l'opportunité d'une plainte pénale. »

2) « Cette exposition nous offre l'opportunité de découvrir des peintres moins connus. »

3) « Les Nations Unies s'interrogent sur l'opportunité d'une attaque contre l'Irak. »

4) « Nous avons eu l'opportunité de rencontrer ce curieux personnage. »

Daniel Burnand

Franglais, quand tu nous tiens! (6)

Que de stupidités ne voit-on pas dans le domaine du *cinéma*! Alain Feutry a relevé, dans *Le Figaro* du 21 mai 2000, qu'au lieu de dire **colorier**, l'on préfère dans ce milieu **coloriser** (de l'anglais *to colorize*). Au lieu de **distribution des rôles**, on emploie l'anglicisme **casting** et **voix off** pour **voix hors champ**, préconisé par l'Académie française. Et ne parlons pas du célèbre **come back**, le mot **retour** étant trop vulgaire, ou de **remake** pour nouvelle version d'une œuvre cinématographique.

Les *journalistes sportifs* ne sont pas en reste et il y aurait matière à longue dissertation. Voici quelques exemples. Pourquoi parler de tournois de tennis **indoor**, au lieu de dire **en salle**, ou de **coach** pour désigner un entraîneur, dont a tiré l'affreux **coacher**? Quelle raison, sinon le snobisme, a-t-elle incité la Fédération suisse de ski à transformer son nom, en 2003, en **Swiss Ski**. Et l'ASF, sous le faux prétexte de simplification dans un pays quadrilingue, n'a-t-elle pas, la même année, remplacé les deux ligues nationales de football par des noms anglais, la ligue A devenant la **Super League** et la ligue B la **Challenge League**? C'est, dans les deux cas, une nouvelle atteinte à nos langues nationales.

Les dirigeants des *grandes banques* et des sociétés *multinationales*, hérauts de la mondialisation, sont, eux aussi, des pourvoyeurs d'anglicismes, quand ils ne sont

pas les fervents de tout anglais. Pensons à la fusion de l'UBS et de la SBS, dont le fruit est, entre autres, un splendide anglicisme: **United Bank of Switzerland (UBS)**. Le sigle permet heureusement de conserver l'expression française: Union de Banques Suisses. En France, d'importants groupes comme Alcatel, Airbus Industrie, Aérospatiale et Renault ont même adopté l'anglais comme langue de travail. En Suisse, de grandes sociétés comme Novartis, Roche, UBS, Agie Charmilles ou Logitech ont l'anglais comme langue officielle ou comme langue de travail. Cela va donc bien au-delà du franglais.

Les titres des dirigeants ont évidemment changé dans nombre de sociétés. On ne parle plus de patrons, de directeurs généraux, d'administrateurs ou de présidents-directeurs généraux. Ainsi que l'a souligné M^{me} Yvette Jaggi, présidente de la Fondation Pro Helvetia, dans le numéro de l'hebdomadaire *Coopération* du 17 mai 2000, ces messieurs s'intitulent aujourd'hui **CEO (Chief Executive Officer)**, qui correspond au président de la direction générale, **CFO (Chief Finance Officer)** au lieu de directeur financier, **COO (Chief Operation Officer)** pour directeur des opérations ou **CMO (Chief Marketing Officer)** pour directeur de la mercatique.

Arrêtons ce triste inventaire. Il nous aura, espérons-le, fait prendre conscience

de l'étendue des dégâts causés par le franglais et plus encore par l'abandon de notre langue, dans certains milieux, au profit de l'anglo-américain.

Certes, comme l'a écrit Rémy de Gourmont, « nous avons de tout temps emprunté des mots aux divers peuples du monde, mais le français possédait alors une volonté d'assimilation qu'il a négligée en grande partie. Aujourd'hui le mot étranger qui entre dans la langue,

au lieu de se fondre dans la couleur générale, reste visible comme une tache » (cité par le bulletin *Défense du français* N° 426, de mars 2002). Notre prochain article traitera des moyens à mettre en œuvre pour sauver la beauté, la clarté et la précision de notre langue.

Etienne Bourgnon
(à suivre)

Qu'est-ce à lire ?

Anatomie de la lettre

Comment appréhender la diversité des formes typographiques ou, en d'autres termes, comment distinguer et classer les caractères typographiques ? C'est le sujet traité dans ce manuel qui s'adresse aux étudiants, aux professionnels et à tous ceux qui s'intéressent à la typographie. Cet ouvrage bien documenté retrace l'évolution formelle de la lettre typographique, une histoire en partie conditionnée par la technique mais aussi tributaire du fait que le domaine s'inscrit dans la culture et l'esthétique. Il fournit des renseignements indispensables sur la nature et l'origine de quelques-uns des caractères les plus importants utilisés à notre époque.

Formes typographiques

ISBN 2-7637-8132-2 www.servidis.ch

Qu'est-ce à lire ?

Faites-nous découvrir vos ouvrages préférés.

Typactif – Riant-Mont 1 – 1004 Lausanne

Un aller simple pour le Québec

En 1975, Lily Stähli, 49 ans, part avec son fils cadet encore adolescent s'installer au Québec à la tête d'une exploitation agricole des environs de Montréal. Au gré des saisons, de difficultés en succès, cette paysanne qui avait jusqu'alors toujours vécu en Suisse recrée son univers à force d'obstination et de bon sens.

C'est le récit de cette expérience que nous relate Monique Pieri, reporter photographe et chroniqueuse régulière de *Terre&Nature*.

La journaliste replace l'aventure de sa mère dans le contexte de la vague migratoire des paysans suisses à destination du Canada. Son récit s'arrête au seuil d'une seconde aventure terrienne, lorsque Lily et Alain mettent le cap sur l'Uruguay où ils construisent une ferme doublée d'une fromagerie.

(En vente à la boutique Edipresse à Lausanne) Fr. 35.-

Abonnés 24 heures: Fr. 30.-